

# LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ ANNUEL

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.  
Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

## DURANT LES DERNIERS MOIS

répondez par oui ou par non

OUI

NON

Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?

Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?

Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?

Avez-vous eu une perte de connaissance ?

Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?

Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

## À CE JOUR

répondez par oui ou par non

OUI

NON

Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?

Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?

Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

## SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON A TOUTES LES QUESTIONS

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence

## SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI A UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.